

Montreuil, le 12 janvier 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Points-clés du conseil spécialisé pour la filière céréalière du 10 janvier 2018

Le conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière céréalière s'est réuni le 10 janvier 2018, sous la présidence de Rémi Haquin pour examiner l'évolution des marchés mondiaux et les nouvelles prévisions de commercialisation des céréales françaises pour la campagne 2017/18. Intercéréales a également présenté à l'ensemble des familles professionnelles représentées au conseil, son « plan de transformation de la filière céréalière » élaboré dans le cadre des États Généraux de l'Alimentation.

Nouvelles prévisions pour la campagne commerciale française 2017/18 : le blé français gagne des parts de marché en Europe, grâce à l'excellente qualité des blés français de la récolte 2017

FranceAgriMer a révisé en forte hausse ses prévisions de ventes de blé vers l'Union européenne, à 8,6 millions de tonnes (Mt), soit 0,5 Mt de plus que le mois dernier. La qualité exceptionnelle des blés récoltés dans l'Hexagone en 2017, avec notamment un taux de protéines supérieur à 12 %, dope en effet les ventes françaises aussi bien vers le nord de l'UE (Pays-Bas, Belgique, Allemagne...) que vers le sud (Espagne, Portugal, Italie...).

A contrario, les prévisions d'exportations de blé en grain vers les pays tiers sont à nouveau revues à la baisse à 9,3 Mt (- 0,2 Mt par rapport au mois dernier), face à la concurrence internationale. Les origines mer Noire, notamment russes, restent prédominantes sur le marché mondial et captent la quasi-totalité du marché égyptien. L'origine argentine, très compétitive également, se positionne sur l'Algérie. Au 8 janvier 2018, la France avait embarqué 3,8 Mt de blé, principalement vers l'Algérie, loin devant le Maroc, Cuba, l'Arabie saoudite et l'Égypte.

Le stock de blé tendre français attendu en fin de campagne, s'allègerait néanmoins à 2,9 Mt, grâce au dynamisme des expéditions françaises vers l'Union européenne.

Les ventes de maïs et d'orges français vers l'Union européenne profitent également d'un regain de dynamisme. Elles sont désormais projetées à près de 4,9 Mt de maïs grain (+ 100 000 tonnes par rapport au mois dernier) et 3,4 Mt d'orges (+ 85 000 tonnes) pour la campagne commerciale en cours.

Par ailleurs, les prévisions d'utilisations d'orge par les fabricants d'aliments du bétail français sont révisées à la hausse à 1,3 Mt (+ 100 000 tonnes), les prévisions d'incorporations de blé et de maïs étant maintenues au même niveau que le mois dernier (respectivement 5,4 Mt et 2,6 Mt).

À plus long terme, FranceAgriMer a attiré l'attention du conseil sur l'adoption de « Renovabio », programme de décarbonation du secteur des transports et d'investissement massif dans la filière biocarburants au Brésil, qui pourrait avoir un impact sur le commerce mondial du maïs.

Présentation de l'étude sur les comportements alimentaires de demain : les tendances à 2025

Le cabinet Blézat Consulting, appuyé par le Credoc et Deloitte Développement Durable, a réalisé une étude sur les comportements alimentaires de demain à la demande du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, financeur principal aux côtés de FranceAgriMer et des fédérations professionnelles du commerce et de la distribution (Coop de France, CGI, ANIA, CGAD, FCD).
<http://agriculture.gouv.fr/quels-comportements-alimentaires-pour-demain>.

Cette étude vise à mieux comprendre et anticiper l'évolution des pratiques alimentaires des consommateurs français. Elle constitue un outil d'aide à la décision et un cadre de réflexion pour les différents acteurs de la filière alimentaire, spécialement les TPE / PME qui pourront ainsi anticiper les principales mutations de consommation à horizon 2025, en évaluer l'impact et adapter en conséquence

leur stratégie à moyen terme en matière d'offre produits, de méthode de commercialisation et/ou de système de production. Les analyses effectuées peuvent également nourrir les réflexions des acteurs de l'amont agricole sur les évolutions des attentes du consommateur, client final de la filière alimentaire. Sur 50 tendances identifiées, 16 ont été retenues et font l'objet de fiches descriptives autour de cinq thématiques générales :

- « santé, bien-être, nature »,
- « mondialisation ou anti-mondialisation »,
- « nouvelles pratiques d'achat et de consommation »,
- « changement de régime et quête de sens »,
- « faire soi-même ou prêt à manger ».

FranceAgriMer déclinera cette étude pour les filières intéressées. Il a donc été proposé de mettre en place un groupe de travail pour effectuer cette déclinaison pour les céréales.

Intercéreales a également présenté au conseil spécialisé de FranceAgriMer, le plan de transformation de la filière céréalière remis au Gouvernement dans le cadre des États Généraux de l'Alimentation (http://www.intercereales.com/wp-content/uploads/2017/12/Plan_transformation_filiere.pdf).

Par ailleurs, le conseil a été informé de la signature de la convention entre l'Autorité des marchés financiers et FranceAgriMer, le 4 janvier 2018, visant à assurer un meilleur suivi des marchés de dérivés de matières premières agricoles : [http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/Signature-d-une-convention-entre-l-Autorite-des-Marches-Financiers-et-FranceAgriMer/\(filiere\)/2/\(nodeActu\)/228](http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/Signature-d-une-convention-entre-l-Autorite-des-Marches-Financiers-et-FranceAgriMer/(filiere)/2/(nodeActu)/228)

Les documents diffusés au conseil spécialisé du 10 janvier 2018 sont disponibles sur le site internet de FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr/filiere-grandes-cultures/Cereales>

Contacts presse : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet Tél. : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil Tél. : 01 73 30 34 05

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr